

Procès-verbal de la commission recherche : séance du 17 novembre 2022 Rédigé par N. Jaëck, VP Recherche.

14h-17h. CR en formation plénière

1. Validation du PV du 20 octobre
2. Modèle d'allocation des unités
3. PSE1 : examen des dossiers et attribution des fonds
4. Calendrier des apéros-recherche
5. Science ouverte : présentation de Julien Baudry

17h-17h30. CR en formation restreinte aux PR et aux MCF HDR

- Francesca Manzari - MCF au CIELAM à l'université Aix-Marseille - Garant : Apostolos Lampropoulos – PR – UBM, Plurielles
- Claude Pouzadoux – MCF en Histoire de l'art antique à l'Université de Paris Nanterre - Garant : Renaud Robert - PR – UBM, Ausonius
- Mathias Rollot – MCF en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine – ENSA GRENOBLE - Garant - Xavier Guillot – PR à l'ENSAPBx – UBM, Passages.

Étaient présents ou représentés :

P. Antolin (représentée par B. Collignon), P. Beylot, C. Bouneau, P. Chassaigne, B. Collignon, O. Devillers (représenté par Raphaël Estève), R. Estève, V. Giacomotto-Charra, M.-C. Gonzalez Scavino (représentée par P. Beylot), E. Guilhamon, N. Jaëck, A. Lampropoulos (représenté par B. Collignon), K. Lisak, O. Le Deuff, M-C. Lipani, P. Meyzie, P. Beaucé, C. Brun, O. Fertat, F. Hoffmann, M. Lacomba (représentée par O. Fertat), A. Monseigne (représentée par C. Brun), E. Suzuki, E. Kajfasz (CNRS), Sylvie Barbeyron, Regis Delerue, Komlavi Augustin Noukafou.

Pour la présidence : S. Rouissi

Pour la DGS : K. Le Coz-Thouvais

Pour le SCD : J. Baudry

Pour la DR : K. Abado, S. Syllac
Virginie Bielenda, Antoine Bienvenu
Sylvie Maleret

1. Validation du PV du 20 octobre : le PV est validé à l'unanimité

2. Modèle d'allocation des unités

N. Jaëck fait quelques rappels méthodologiques pour les nouveaux arrivants de la CR : le modèle a été entièrement rediscuté en 2021, pour parvenir à des décisions qui ont été, au terme d'une réflexion collective intéressante, votées à l'unanimité moins une abstention à la fois à la CDUR et la CR. Il a été décidé que pour la durée du contrat, nous conservions donc ce modèle, en ajustant, annuellement, les effectifs des unités et les taux de soutenance, ainsi que, pour le critère dynamisme, les colloques internationaux et les réponses à des AAP. On peut consulter le détail de ces débats et les décisions prises dans les PV de la CR de l'automne 2021. C'est donc dorénavant uniquement la mise à jour des données qui est opérée – et cette fois, après une erreur qui a généré un report du vote en CDUR puis en CR (on avait appliqué, pour le critère dynamisme, l'écart à la moyenne et non l'écart à la médiane contrairement à ce que nous avons voté l'an dernier) tout a été bien vérifié, présenté en CDUR le 15 novembre, voté à l'unanimité, et c'est donc cette allocation que N. Jaëck propose de voter.

Elle rappelle également que viendra s'y ajouter, répartie entre les unités en fonction du nombre de leurs doctorants qu'on dit « non-environnés », nombre arrêté au 1^{er} janvier 2023, la somme de 40 000 euros spécifiquement dédiée au financement des doctorants. Toutes les unités voient donc leur budget progresser, conformément aux engagements pris par l'équipe présidentielle.

C. Brun souligne que la valse des marchés n'aide pas les équipes à bien exécuter leur budget, approuvé en cela par V. Giacomotto, qui ajoute que la somme maximale pour les nuits d'hôtel à Bordeaux n'est pas suffisante, loin de là. Elle développe un peu ce point en abordant la question des marchés, et les membres de la CR abondent : il y a parfois un écart extrêmement important entre le prix annoncé aux individus privés, et le marché public, et il y a également des tarifs inacceptables – 10 euros par personne pour une pause-café, pour l'un des prestataires du marché, par exemple. N. Jaëck répond que justement, on a refusé tout l'an dernier de traiter avec lui pour les pauses de la CFVU et de la CR.

N. Jaëck ajoute qu'effectivement, les marchés peuvent être très défavorables, et les périodes de changement de marchés bien handicapantes (K. Abado ajoute qu'on a continué avec les mêmes prestataires cette année mais que l'on change en 2023, pour « Amplitude », à la fois pour les voyages et pour l'hébergement). Elle informe en revanche la CR que sur proposition de N. Champ, le CA a relevé le plafond des nuits d'hôtel : pour Bordeaux, la somme maximale pour une nuitée passerait de 90 à 110 euros. V. Giacomotto demande s'il y aura toujours des dérogations possibles : 110 euros, c'est parfois encore trop faible, et elle trouve que nous recevons nos collègues dans des conditions qui sont parfois humiliantes. N. Jaëck dit que les dérogations restent toujours possibles en théorie, mais qu'elles devront être très exceptionnelles, et que l'objectif, en montant le plafond à 110 euros (les plafonds ont également été relevés pour toutes les tailles de villes), est justement de ne plus y avoir recours ; elle partage l'avis selon lequel il est très important de bien recevoir nos invités, qui acceptent souvent de passer beaucoup de temps en mission pour faire leur travail de recherche – ce temps doit ne pas leur être hostile.

L'allocation des unités est votée à l'unanimité, et le document se trouve en annexe 1.

3. PSE1 : examen des dossiers et attribution des fonds

N. Jaëck remercie les rapporteurs pour leur travail, et on projette le tableau récapitulatif : tous les projets ont été évalués A, et les rapporteurs, à une exception près, ont proposé la somme demandée – effectivement, le dossier en question proposait d'offrir à tous les participants l'hôtel, les repas et le voyage, ce que la CR a voté de ne pas faire, en 2021. Après une présentation de chacun des dossiers, on vote donc à l'unanimité les financements proposés (annexe 2).

On constate que la PSE est loin d'être utilisée : sur les 38 500 euros disponibles pour cette session, 24 050 euros ont été attribués – l'appel SAPS, doté de 10 000 euros, n'a reçu aucune demande, et l'appel international, doté de 5000 euros, une seule, le dossier de V. Ricard, auquel les

1000 euros demandés ont été attribués. Ce n'est pas la première fois que cela se produit, cela se produit même tous les ans. Mais d'une part, la PSE 2 suscite en général davantage de demandes, d'autre part on avait fait en 2020 et 2021, un troisième appel qui avait permis de d'attribuer l'intégralité des fonds.

Cette fois, N. Jaëck, en accord avec l'équipe présidentielle, voudrait proposer un autre dispositif, en complément de celui qui existe. La discussion aura lieu à la CR du 17 décembre, qui sera élargie pour l'occasion aux directrices et aux directeurs d'unité, pour laisser aux membres de la CR le temps de réfléchir, mais l'idée générale serait la suivante.

A côté de cet appel PSE, qui a pour vocation à soutenir la pluralité de la recherche à UBM (en distribuant des sommes « complément » qui permettent au plus grand nombre de mener les recherches qu'ils souhaitent quand elles sont bien évaluées par la CR), nous pourrions lancer un second type d'appel :

- en utilisant strictement les **reliquats** des PSE 1 et 2 pour ne pas affaiblir ni dévaluer cet appel fondamental – soit en l'occurrence et pour l'instant 15 000 euros
- en faisant un appel **fléché** pour renforcer la stratégie d'UBM. Le fléchage pourrait être, à cet état de la réflexion, de deux natures : a- sur les groupes émergents et sur les champs « d'excellence » uniquement, b- et/ou sur les projets qui présentent une intention explicite et un plan de dépôt plus conséquent, ANR ou ERC, et peut-être qui ont déjà un solide amont scientifique.
- en dotant le(s) projet(s) sélectionné(s) de **sommes plus conséquentes** – par exemple, puisque à ce stade il nous reste 15 000 euros environ, 3 projets de 5000 euros, 2 projets de 7500, 1 projet de 15 000. On ouvrirait ces trois possibilités et on verrait ce qui nous remonte – ou bien on choisirait en amont.

Un premier échange s'engage, pour préparer la discussion du 15 décembre.

E. Jean-Courret dit qu'il trouve que c'est une bonne idée de prévoir parmi les critères l'intention d'amorcer un dépôt d'ANR ou d'ERC. En revanche, il trouve qu'il y aurait un trop grand écart entre la PSE habituelle et les projets « exceptionnels » – on pourrait les réserver aux 3 axes d'excellence, mais cela risque susciter un sentiment d'iniquité, sans compter qu'on reste tout de même dans un entre deux qui ne permet pas de faire de la recherche d'ampleur. N. Jaëck répond que selon elle, si l'on choisit de flécher sur des disciplines, il faut inclure les groupes émergents, qui font partie de la stratégie scientifique UBM.

O. Le Deuff est favorable à cette prise de risque, qui viendrait compenser la forme de saupoudrage de la PSE. Il insiste pourtant sur la difficulté de choisir : on va donner à des gens qui ont déjà obtenu des projets. Il faudrait également prévoir plus de deux évaluateurs pour les « supers projets ». Enfin il souligne que l'on manque de temps en termes de soutien et ingénierie – ce serait intéressant si l'on recrute du personnel.

C. Brun trouve intéressant de s'interroger sur la manière dont on doit gérer l'argent. Il trouve pourtant que l'enjeu n'est pas énorme et n'est pas convaincu de l'effet de levier sur les 7 items concernés. Il suggère que l'on pourrait peut-être plutôt utiliser cet argent pour les lauréats d'un projet ANR ou Région, pour les accompagner pendant leur projet en leur dégageant des heures de vacations - quand les EC déposent un projet, il leur est souvent répondu qu'il est trop ambitieux et qu'ils n'auront pas le temps de le mener à bien. N. Jaëck rappelle que, sur une suggestion de C. Brun lui-même d'ailleurs, on a bien prévu d'attribuer des CRCT aux lauréats d'ANR, et éventuellement de Projets Région qui en feraient la demande, en fonction de l'évaluation de la CR.

B. Collignon met en perspective le nombre de dépôts en baisse : le nombre de Projets Région déjà en cours est important, les collègues qui voulaient déposer l'ont fait, le « guichet » MSHBx a lui aussi attiré des dépôts, et plus généralement les collègues sont fatigués. Elle pense qu'il vaut mieux miser sur plusieurs projets (3 à 5000 ou 2 à 7500), parce qu'il n'est pas facile de dépenser 15 000€ en un an. Les champs d'excellence sont déjà largement financés et l'on peut donc ouvrir plutôt aux groupes émergents, ou à tout le monde – réserver une partie pour décharger en heures d'enseignements n'a pas marché sous la direction de F. Boutouille. Elle ajoute que comme elle l'a

déjà suggéré, on pourrait également, dans l'appel PSE « normal », remonter le plafond des projets, et éventuellement proposer aussi un plafond plus élevé pour les colloques internationaux qui accueillent les grosses sociétés savantes. N. Jaëck dit que ce sont effectivement là des pistes intéressantes.

C. Brun est d'accord avec ce dernier point : on devrait remonter le plafond de la PSE pour les colloques « exceptionnels », et pour les projets – et également être plus clair dans l'énonciation de ce qui est éligible, dire par exemple explicitement que la construction de réseaux de recherche est éligible (en l'occurrence sur cette PSE, il pense qu'il y a peu de différence entre la rubrique « projets » et la rubrique « colloques » - N. Jaëck souligne pourtant que dans la rubrique « projets », 3 demandes sur 4 concernent la constitution de réseaux de travail, même si des colloques sont envisagés à terme sans que le financement soit requis pour les organiser.) C. Brun ajoute par ailleurs que se rencontrer « physiquement » n'est peut-être plus indispensable, dans un contexte de sobriété et du fait de l'émergence de nouvelles pratiques liées à la pandémie. Plusieurs membres de la CR, notamment A. Lampropoulos qui développe le point, insistent sur le fait que se rencontrer physiquement continue à leur sembler indispensable.

S. Barbeyron informe la CR de l'explosion du prix du papier, et dit que les sommes demandées pour la PSE « publications » risquent être plus importantes. Elle ajoute également que plusieurs livres ne pourront pas sortir cette année alors qu'ils étaient financés, parce que la charge de travail des PUB est trop lourde, et que cela soulève la question d'un report potentiel en 2023 – on peut mettre de côté l'argent qui vient de l'extérieur, pas celui en interne, et les frais 2023 risquent d'être élevés : on peut peut-être le prévoir dans les dépenses à venir. N. Jaëck est tout à fait d'accord avec ces deux points, mais rappelle que le budget des PUB a aussi été directement augmenté dans le budget pour pallier cette explosion des coûts.

N. Jaëck remercie la CR pour ces premiers éléments d'analyse, et une réunion est prévue le 9 décembre entre A. Lampropoulos, C. Lemaou, N. Jaëck, K. Abado et le pôle « Projets et partenariats » pour mettre ces idées en ordre, et faire des propositions à la CR du 15 décembre.

4. Calendrier des apéros-recherche

N. Jaëck informe la CR du calendrier des apéros-recherche, qui est fixé pour l'année universitaire 2022-2023 (annexe 3). Elle fait également circuler les illustrations sur le vif qu'en font chaque séance les étudiantes et les étudiants du Master « Illustration » dirigé par Julien Béziat : elle envisage de les faire publier aux PUB, peut-être dans une collection « Sciences avec et pour la société ». B. Collignon salue toute cette initiative et propose de faire une exposition des illustrations, en plus de la publication : elle pourrait être tournante (hall administratif, maison des arts, maison des Suds).

5. Science ouverte : présentation par Julien Baudry

J. Baudry présente le travail du groupe science ouverte qui est constitué des membres A. Benharrat, K. Abado, J. Baudry et S. Rouissi. Julien Baudry détaille deux points : le dépôt de texte intégral sur Hal, et la collecte et la gestion des données de la recherche (toute l'information se trouve détaillée en annexe 4).

C. Brun informe la CR que côté UB, son autre labo de rattachement fait apparaître google scholars plutôt que HAL. L'UBM a-t-elle une politique qui l'empêche ? C. Bouneau et B. Collignon ajoutent que pour les chercheurs CNRS, c'est avoir ses publications sur HAL qui est obligatoire. C. Bouneau remercie aussi le SCD pour l'ajout automatique du DOI, un mécanisme d'identification des ressources. N. Jaëck répond : à UBM, c'est HAL qui est privilégié, et si l'établissement n'a pas choisi de rendre ce dépôt obligatoire, il l'encourage fortement. J. Baudry précise également que si un chercheur est pris dans une logique d'obligation d'utiliser un outil qui n'est pas HAL, le SCD peut quand même l'assister.

A propos des données de la recherche, B. Collignon s'étonne de ne pas voir apparaître dans la présentation le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), et regrette que les données de la recherche et le RGPD soient traités séparément, par le SCD et par la DR : comme le montre le groupe de travail sur l'intégrité scientifique, on n'y arrivera pas si on ne les prend pas ensemble. K. Abado répond que le RGPD est bien pris en compte par le groupe Science Ouverte. Par ailleurs, elle précise que les séances par petits groupe organisées pour toutes celles et ceux qui ont des questions sur la gestion des données dans le cadre de leurs travaux de recherche, sont animées par un groupe à compétences complémentaires et s'appuyant sur différents services et personnes (Alia Benharrat DR, Julien Baudry SCD, Claire Kersuzan (MSHBx), DPO (DGS) dont le DPO. Cependant, la vacance très temporaire du poste de DPO a laissé un peu le sujet du RGPD en suspens dans le groupe. Un nouveau collègue est en cours de recrutement et la fonction de DPO sera posée alors. Les deux choses sont bien traitées ensemble. B. Collignon dit que dans ce cas, cela doit apparaître dans les présentations. O. Le Deuff pose également la question des *data papers*, ces nouvelles formes de publications qui étudient comment on produit, on obtient et on réutilise les données : l'URFIST propose une formation.

Avant de clore la séance, N. Jaëck rappelle aux membres de la CR la venue de Julien Tenedos et Sylvie Gangloff, le 24 novembre à 10h dans l'amphi 2, pour présenter les dispositifs européens en matière de dépôt de projets spécifiquement dédiés aux SHS. La CR plénière se termine à 16h45 et la formation restreinte débute.

16h45-17h20. CR en formation restreinte aux PR et aux MCF HDR

- Francesca Manzari – MCF au CIELAM à l'université Aix-Marseille – Garant : Apostolos Lampropoulos – PR – UBM, Plurielles

Madame Francesca Manzari, MCF en littérature générale et comparée au CIELAM à Aix-Marseille Université depuis 2010, sollicite notre collègue Apostolos Lampropoulos, professeur de littérature comparée, pour être le garant de son HDR qui porte sur « Traduction, critique & théorie – ils sont en dialogue scientifique depuis longtemps, et c'est en pleine connaissance de ses travaux qu'Apostolos Lampropoulos en loue la qualité. Entre immoderata cogitatio & déconstruction ». Apostolos Lampropoulos souligne l'excellence du dossier, celui d'une comparatiste reconnue internationalement, brillante théoricienne et traductologue, dont le travail, qui peut sembler hétérogène, recouvre plusieurs domaines de spécialité importants au cœur de la discipline, notamment les rapports entre littérature et philosophie, ceux entre littérature et psychanalyse, la théorie de la littérature, ainsi que la poésie et les modernités médiévales – mais c'est bien la traduction, abordée comme un outil critique, qui est le fil rouge de la pensée de Francesca Manzari. Le dossier est très riche : un recueil de 36 articles et 646 pages, trois ouvrages collectifs que la candidate a codirigés ; trois numéros de *Malice : Le magazine des littératures et des cultures à l'ère du numérique* ; un film documentaire, intitulé *Nancy Strasbourg*, qui consiste notamment en un dialogue avec le philosophe Jean-Luc Nancy ; enfin un document de synthèse, qui fait le récit très théorisé de son évolution intellectuelle. Si son travail de recherche est riche et stimulant, elle n'en a pas pour autant négligé l'enseignement et son dossier se distingue par la création du parcours Traduction littéraire du Master Traduction et Interprétariat et du parcours LIPS (Littérature et psychanalyse) du Master Lettres modernes, deux formations qu'elle a également dirigées et qu'elle considère comme des laboratoires pour l'élaboration de tout un pan de son travail de recherche, dans une articulation féconde entre l'enseignement et la recherche. Cette implication locale sur le plan de la formation s'accompagne d'une implication internationale forte : sa participation, au début de sa carrière, au Consortium Erasmus Mundus Joint Doctorate Cultural Studies in Literary Interzones (2011-2013) lui a donné les atouts et le réseau pour s'impliquer dans l'administration de son établissement – on peut noter par exemple sa charge de mission actuelle pour l'alliance Université

Européenne CIVIS pour son UFR. Pour toutes ces raisons, la qualité et l'audace de ses travaux de recherche, son investissement pédagogique et son implication dans les responsabilités collectives, Apostolos Lampropoulos soutient ce dossier avec un grand enthousiasme et N. Jaëck suggère que la Commission Recherche de notre université accueille Francesca Manzari pour sa soutenance d'HDR. Cette décision est prise à l'unanimité.

- Claude Pouzadoux – MCF en Histoire de l'art antique à l'Université de Paris Nanterre - Garant : Renaud Robert – PR – UBM, Ausonius

Madame Claude Pouzadoux, MCF en Histoire de l'art antique à l'Université de Paris Nanterre, sollicite notre collègue Renaud Robert, professeur de langue et littérature latine, pour être le garant de son HDR qui porte sur « Les cultures visuelles de l'Italie méridionale aux IV^e et III^e siècles av. J.-C. : textes, images et archéologie ». Le parcours comme le dossier de Claude Pouzadoux sont exemplaires, et étayés par une lettre de soutien très documentée et très élogieuse de son garant. Claude Pouzadoux ancienne élève de l'ENS Fontenay-Saint-Cloud, agrégée de lettres classiques, ancien membre de l'École Française de Rome. Elle est depuis 2001 Maîtresse de Conférence en Histoire de l'Art et Archéologie à l'Université de Paris-Ouest Nanterre, rattachée à l'UMR 7041 ArScAn. Elle a soutenu sa thèse de doctorat à l'Université de Paris-Ouest-Nanterre en 1999 : son domaine d'étude est celui des cultures italiennes hellénisées de l'Italie méridionale et son corpus consiste dans les céramiques à figures rouges des ateliers apuliens. Son dossier est très conséquent en plus d'être très clairement présenté. Il comprend un mémoire scientifique inédit de 160 pages avec un volume de planches ; un recueil d'articles de 1534 pages comportant un choix de 57 contributions sur 120 publiées, et rédigées en français, en italien et en anglais, ; la version publiée après remaniement de la thèse de doctorat (« Éloge d'un prince daunien. Mythes et images en Italie méridionale au IV^e s. av. J.-C. », BEFAR 352, Rome, 2013, 403 pages) et un mémoire de synthèse. En plus de cette activité de publication que l'on peut qualifier d'exceptionnellement riche, Claude Pouzadoux a exercé des fonctions d'encadrement de la recherche, en dirigeant pendant deux mandats de 5 ans le Centre Jean Bérard de Nantes, et à ce titre à la gestion scientifique d'un certain nombre d'institutions françaises et italiennes. Elle a également collaboré à plusieurs projets recherche d'envergure, notamment trois projets ANR, et son rayonnement international n'a rien à envier à celui national : elle fait partie du comité scientifique de la revue SIRIS, elle assure de nombreuses expertises d'ouvrages, et s'illustre également dans de nombreuses opérations de valorisation culturelle. Elle remplit par ailleurs ses obligations pédagogiques au-delà de ce qui est attendu d'un MCF, en assurant des cours à l'École du Louvre, à Sciences-Po Paris, elle a également dirigé le département d'Histoire de l'art de son université. Depuis 2014, elle a été membre de 7 jurys de thèses, ce qui témoigne de son insertion pleine et entière dans la communauté universitaire de son champ. Comme le souligne Renaud Robert, il s'agit donc d'un dossier très bien équilibré, celui d'une des meilleures spécialistes mondiales de la céramique italienne, qui n'a pour autant négligé aucun des aspects de notre métier, et il semble à N. Jaëck qu'elle honorerait notre université, ainsi que l'UMR Ausonius, en choisissant d'y habilitier. L'autorisation est votée à l'unanimité.

- Mathias Rollot – MCF en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine – ENSA GRENOBLE – Garant – Xavier Guillot – PR à l'ENSAPBx – UBM, Passages.

Mathias Rollot est MCF à l'ENSA de Grenoble depuis cette année. Il a exercé avant cela les fonctions de MCF titulaire pendant 3 ans à l'ENSA de Nancy, et est qualifié dans le corps des MCF des universités depuis 2018 après avoir soutenu un doctorat d'architecture à Paris 8 en 2016. Il enseigne dans diverses ENSA (Paris-la-Villette, Montpellier, Nancy, Grenoble) en tant que vacataire ou contractuel depuis 2012. Xavier Guillot suit depuis le printemps 2021 le candidat dans son travail, et dans sa lettre de garant, il dit soutenir cette dernière version du dossier, qui répond selon lui aux critères scientifiques requis, et qui travaille la question de « la production de la

connaissance à la faveur d'une transformation de l'architecture comme discipline et pratique – et des formes d'enseignement et de recherche qu'on lui associe – face à l'impératif écologique auquel nos sociétés sont confrontées ». Son recueil d'articles se présente en 2 parties : 24 textes sur les quatre thématiques suivantes, Architecture & philosophie, Analyse, théorie & critique de l'architecture ; Biorégionalisme(s) – le garant souligne la pertinence des thèses en la matière qui laisse augurer un riche développement dans les années à venir, notamment pour ce qui concerne l'enjeu biocentrique ; Écologies pour l'architecture, dont un nombre non négligeable en co-écriture, dont une grande partie ont été publiés dans des revues nationales et internationales de rang A, en français et en anglais, pour un total de plus de 440 pages, et quelques extraits choisis d'ouvrages en codirection. A cette production s'ajoutent les 5 ouvrages inclus dans le dossier, la codirection de 3 ouvrages collectifs et la co-traduction de trois livres, ainsi qu'un document de synthèse – le CV, extrêmement succinct, 1 page, ne précise pas les références des articles, non plus que les parutions en codirection. C'est notamment le rapport entre architecture et écologie qui intéresse Mathias Rollot, mais son travail témoigne d'une ouverture conceptuelle à la philosophie, à l'écologie politique et scientifique, ainsi que de liens avec divers réseaux scientifiques et pédagogiques et des institutions de terrain. C'est selon Xavier Guillot un chantier intellectuel d'envergure qu'ouvre Mathias Rollot, en engageant de manière cruciale une réflexion sur l'animal dans sa relation avec l'architecture, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité comme prérequis méthodologique, et en s'affranchissant d'une approche anthropocentrée de l'architecture.

N. Jaëck a estimé qu'il y avait pour ce dossier un espace de discussion, et a demandé la veille aux membres de la CR de le regarder bien en détail pour avoir en séance un avis collectif informé.

La discussion s'ouvre donc en CR et la commission s'accorde à dire que le dossier en l'état apparaît insuffisant - ou en tous cas insuffisamment développé.

Sur le plan de la production scientifique, on note un nombre de publications qui paraît impressionnant, des publications qui semblent riches et stimulantes, mais la nature des textes publiés se révèle très hétérogène, et le CV ne permet pas de faire la part des articles scientifiques, des comptes-rendus d'ouvrages, des traductions, des auto-traductions – de la même manière, l'un des ouvrages est un livre d'entretiens. Cette hétérogénéité ne pose pas de problème en soi, mais l'absence de classement universitaire par catégories met sur le même plan des publications de nature très différente, ce qui pose problème dans le cadre d'une HDR – qui doit précisément permettre d'encadrer des chercheurs et doit garantir la transmission d'un usage des bonnes pratiques. En la matière le dossier est donc jugé flou, indûment grossi par des publications non-universitaires, et la présentation un peu négligente des usages – un dossier qui semble un peu pressé, à la manière du CV, qui ne correspond pas aux attentes universitaires. Beaucoup trop bref, il ne propose pas de liste de publications clairement référencées, paginées et organisées en catégories. Il est également, et de manière cruciale, vide pour ce qui concerne les trois autres éléments que la Commission Recherche de l'université Bordeaux Montaigne juge indispensables dans un CV. Il ne comprend, non plus que le reste du dossier, aucun élément des activités pédagogiques de Mathias Rollot, et les membres de la CR ne savent rien de son expérience d'enseignement ni ne peuvent juger de son éventuelle articulation avec sa recherche – ce qui pose problème pour prétendre au grade de Professeur des Universités. De la même manière, rien n'est dit de l'encadrement de la recherche (trois codirections de thèses sont mentionnées, sans aucun détail, sans aucun sujet), ni d'une éventuelle activité collective de recherche, ni d'une expérience dans les dépôts de projets. Enfin, rien n'est dit d'une éventuelle prise de responsabilités administratives collectives dans les divers établissements où Mathias Rollot a exercé. En conclusion, la CR juge qu'il s'agit d'un dossier un peu pressé, qui doit être étoffé pour que Mathias Rollot puisse présenter à l'Université Bordeaux Montaigne son HDR. Sa demande, en l'état, est donc rejetée à l'unanimité.

La CR se termine à 17h20.

Fait à Pessac, le 28/11/22
La Vice-Présidente Recherche
Nathalie Jaëck

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Jaëck', written over a light blue rectangular background.

ANNEXE 1 : dotations des unités de recherche

Equipes de recherche	Allocation 2023	Estimation financement doctorants - Nb doctorants 2022
AMERIBER	39 333 €	3 321 €
Archéosciences-Bordeaux	44 583 €	1 358 €
ARTES	34 702 €	1 962 €
AUSONIUS	45 919 €	3 396 €
CEMMC	40 551 €	4 000 €
CLIMAS	45 949 €	3 472 €
CLLE Montaigne	16 503 €	679 €
CRHA Pariset	14 734 €	1 132 €
D2IA	12 736 €	75 €
IKER	12 946 €	906 €
LAM	15 414 €	1 132 €
MICA	57 890 €	5 887 €
PASSAGES	43 924 €	3 245 €
Plurielles	71 731 €	6 415 €
SPH	28 404 €	3 019 €
TOTAL	525 320 €	40 000 €

ANNEXE 2 : tableau synthétique des demandes de soutien à l'AAP 1 de la PSE et montants accordés

Dispositif	Nom	Prénom	UR	Intitulé	Budget total	Rapporteur 1	Rapporteur 2	Note 1 et 2	Proposition pour CR	Montant PSE validé CR 17/11/22
Projet recherche national	Azéma	Claire	ARTES	Anthologie raisonnée : Etienne Souriau pour le Design	3 740,00 €	Pauline Beaucé	Christophe Bouneau	A	1 500,00 €	1500
Projet recherche national	SIDERA	ISABELLE	AUSONIUS/AR	Élaboration d'une plateforme d'archéologie expérimentale	2 400,00 €	Ezechiel Jean-Courret	Annick Monseigne	A	800,00 €	800
Projet recherche national	Borel	Clément	MICA	Reticulum 4	2 500,00 €	Marie-Christine Lipani	Elizabeth Guilhamon	A	1 250,00 €	1250
Projet recherche international	RICARD	Virginie	CLIMAS	Réunion internationale à UBM. Projet de mise en ligne des Lettres d' Edith Wharton.	6 630,00 €	Pascale Antolin	Frédéric Hoffmann	A	1 000,00 €	1000
					15 270,00 €	4 550,00 €				
un Colloque international SANS cofinancement région	Mouton-Rovira	Estelle	PLURIELLES	La lectrice est-elle un lecteur comme les autres ? Genre et représentation de la lecture dans le récit contemporain	6 300,00 €	Apostolos Lampropoulos	Catherine Lisak	A	1 000,00 €	1000
un Colloque international SANS cofinancement région	Elizagoyen	Vanessa	AUSONIUS	Les villes de l'Antiquité tardive : des sites multipolaires ?	9 000,00 €	Olivier Devillers	Marta Lacomba	A	1 000,00 €	1000
un Colloque international SANS cofinancement région	GOUVARD	Jean-Michel	PLURIELLES	Pourquoi Alain Farah	5 505,00 €	Violaine Giacomotto	Maria -Cécilia Gonzalez-Scavino	A	1 000,00 €	1000
					20 805,00 €	3 000,00 €				
un Colloque international AVEC cofinancement région	Capdetrey	Laurent	AUSONIUS	congrès de l'AEGES	27 000,00 €	Olivier Devillers	Omar Fertat	A	1 500,00 €	1500
un Colloque international AVEC cofinancement région	Carimentrand	Aurélié	PASSAGES	XXXVIIIème journées du développement de l'Association Tiers-Monde Politiques de développement, acteurs du développement, et évaluations	40 000,00 €	Béatrice Collignon	Cédric Brun	A	1 000,00 €	1000
un Colloque international AVEC cofinancement région	Chassaigne	Philippe	CEMMC	Urbaphobies : les détestations de la ville, XVIe-XXIe siècles	11 420,00 €	Alexandre Fernandez	Pierre Beylot	A	1 500,00 €	1500
un Colloque international AVEC cofinancement région	Croce	Cécile	MICA	La numérisation des sociétés	54 125,00 €	Marie-Christine Lipani	Annick Monseigne	A	2 000,00 €	2000
un Colloque international AVEC cofinancement région	Durrans	Stéphanie	CLIMAS	"France-Louisiane : une relation 'spéciale'?"	12 040,00 €	Catherine Lisak	Raphaël Esteve	A+ A	1 000,00 €	1000
un Colloque international AVEC cofinancement région	FOURGNAUD	Magali	PLURIELLES	Colloque international Marmontel	11 760,00 €	Apostolos Lampropoulos	Olivier Le Deuff	A	1 500,00 €	1500
un Colloque international AVEC cofinancement région	HERNANDEZ	Yannick	PASSAGES	Colloque International 16èmes Journées de Recherches et de Réflexions sur les Sports de Combat et les Arts Martiaux (JORRESCAM)	32 056,00 €	Béatrice Collignon	Eri Suzuki	A	1 500,00 €	1500
un Colloque international AVEC cofinancement région	Jean-Courret	Ezéchiél	Ausonius	châteaux, mer et rivages	9 900,00 €	Olivier Devillers	Philippe Chassaigne	A	1 000,00 €	1000
un Colloque international AVEC cofinancement région	MBONDOBARI	SYLVERE	LAM	UTOPIES AFRICAINES / AFRODYSTOPIE. REPRESENTATIONS ET DISCOURS LITTERAIRES, MEDIATIQUES ET CULTURELLES.	20 456,00 €	Frédéric Hoffmann	David de la Fuente	A	2 000,00 €	2000
un Colloque international AVEC cofinancement région	Meysie	Philippe	CEMMC	Le porc dans tous ses états (journées internationales d'histoire de Farlan)	11 000,00 €	Alexandre Fernandez	Marta Lacomba	A	1 500,00 €	1500
un Colloque international AVEC cofinancement région	Plasseraud	Emmanuel	ARTES	L'Archipel Raoul Ruiz	9 100,00 €	Pauline Beaucé	Violaine Giacomotto	A	1 500,00 €	1500
					238 857,00 €	16 000,00 €				

ANNEXE 3 : Calendrier des apéro-recherche

27/09/2022	Nathalie Jaëck Vice-Présidente Recherche	La recherche en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, et sa pertinence dans la société
11/10/2022	Ausonius Archéosciences Bordeaux	La recherche en Sciences archéologiques
18/10/2022	MICA	La recherche en Sciences de l'information
08/11/2022	Passages	La recherche en géographie
22/11/2022	Nicolas Labarre	Publier dans des formats alternatifs
13/12/2022	Marta Lacomba	Comment faire de la recherche sur des textes littéraires médiévaux
10/01/2023 ou 17/01/2023		
31/01/2023	BIG	Recherches interdisciplinaires en Études de Genre
21/02/2023	François Cadiou Nathalie Jaëck	La carrière d'enseignant-chercheur
07/03/2023	Marie-Christine Lipani	La place des chercheurs dans le débat public Un journaliste et un chercheur, c'est la même chose ?
21/03/2023	ARTES	La recherche en arts
04/04/2023	Aurélia Gaillard	Perspectives sur les couleurs : approches distinctes, approches croisées

ANNEXE 4 : Présentation des travaux du groupe sciences ouverte

Voir la présentation